

de la croissance économique. Mon gouvernement a quant à lui modifié ses méthodes opérationnelles et élargi les responsabilités du ministre de l'Environnement afin que les considérations d'ordre écologique soient pleinement intégrées dans l'ensemble du processus décisionnel.

Ces initiatives s'inscrivent dans un nouveau plan de protection de l'environnement qui aura aussi pour objectifs :

- de limiter les effets des produits chimiques toxiques par l'adoption de règlements d'application de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement;

- d'améliorer la qualité de nos eaux au moyen de nouvelles mesures législatives;

- de préserver l'équilibre écologique de nos régions arctiques;

- d'améliorer la qualité de l'atmosphère par la négociation d'un accord sur les pluies acides avec les États-Unis, par la mise en oeuvre du protocole sur la couche d'ozone signé à Montréal en 1987 et par la poursuite des efforts internationaux visant à limiter les émissions de substances toxiques et à stimuler l'évolution des institutions internationales en ce qui concerne l'environnement.

Les initiatives de mon gouvernement visant à dépolluer les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent et à intensifier, de concert avec les provinces, le nettoyage de sites jugés dangereux sont autant de mesures destinées à assainir l'environnement.

Dans le même esprit, mon gouvernement continuera de favoriser l'expansion de l'industrie environnementale canadienne et d'encourager, par des recherches scientifiques rigoureuses, la mise au point et l'utilisation de procédés industriels à la fois non polluants et rentables. Cette industrie s'intéresse essentiellement aux techniques, aux services et aux produits dits écologiques. Des possibilités considérables s'offrent à elle, tant dans les applications au pays que dans l'exportation de matériel, de biens et de savoir-faire.

Afin de sensibiliser davantage tous les citoyens aux problèmes écologiques et de les aider à participer directement à l'amélioration de leur milieu, mon gouvernement mettra aussi sur pied un Fonds pour le partenariat en matière d'environnement. Ce fonds servira à financer des programmes de promotion du recyclage et des initiatives favorisant la fabrication et la consommation de produits écologiques.

Enfin, mon gouvernement proposera des mesures législatives visant à garantir une évaluation adéquate des incidences environnementales.

Une société généreuse

Tous les Canadiens et les Canadiennes du pays sont touchés par les politiques sociales nationales. Les programmes et les services dont ils bénéficient donnent forme et substance à leur qualité de vie particulière et véhiculent un grand nombre des valeurs distinctives qui leur donnent le sentiment d'être un peuple unique au monde.

Face aux défis et aux besoins de l'avenir, c'est la population canadienne elle-même qui continuera de définir ses objectifs et ses programmes sociaux, en conformité et en harmonie avec les valeurs qu'elle a toujours chéries.

Mon gouvernement attache une importance fondamentale au soutien de la famille et des personnes âgées, tout en reconnaissant la nécessité d'aider davantage les citoyens à faible revenu.

Il demeure résolu à établir un programme national de garde des enfants.

En outre, il poursuivra ses initiatives visant à enrayer la violence familiale et l'exploitation des enfants. Il intensifiera sa lutte contre le SIDA et l'abus des drogues. Il encouragera la recherche sur les maladies liées à la vieillesse, qui portent atteinte à la dignité humaine et à la vie familiale.

Mon gouvernement entend aussi légiférer en vue de réformer le système judiciaire et les pratiques de détermination de la peine. Il lui faudra notamment revoir l'actuelle Loi sur les jeunes contrevenants pour s'assurer qu'elle protège mieux les droits de la société tout en favorisant la réinsertion sociale des jeunes.

Mon gouvernement étudie présentement les implications des plus récents jugements de la Cour suprême sur l'avortement afin de peser soigneusement tous les aspects de cette délicate question et d'arrêter une ligne de conduite.

Les progrès de la médecine et de la biologie ont fait apparaître au Canada, comme dans d'autres pays, de nouvelles techniques de reproduction, dont l'insémination artificielle, la fertilisation *in vitro*, la transplantation d'ovules et la maternité de substitution. Au rythme où surviennent ces progrès scientifiques, il y a lieu de craindre que nous ne puissions faire face assez rapidement aux problèmes que soulèvent leurs répercussions morales, juridiques et sociales. Mon gouvernement chargera donc une commission royale de faire enquête sur les incidences de ces nouvelles techniques dans la société canadienne.

La mission internationale du Canada

Les Canadiens et les Canadiennes sont manifestement des citoyens du monde. Le Canada a participé à la fondation de l'Organisation des Nations Unies et compte parmi ses membres les plus fidèles et les plus créatifs. Il a joué un rôle crucial dans la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui, 40 ans plus tard, reste un puissant symbole de son attachement à l'Europe et de son amour de la liberté. Il joue un rôle de premier plan dans le Commonwealth, la Francophonie, le Sommet économique et le GATT et participe étroitement à d'autres initiatives visant le mieux-être de la communauté internationale et le renforcement de sa sécurité.

Les Canadiens attachent beaucoup de prix à la liberté et à la tolérance, et ils oeuvrent à la promotion de ces valeurs dans le monde.

Mon gouvernement continuera de défendre vigoureusement les droits de la personne et de figurer parmi les chefs de file dans le maintien de la paix, le développement international, le renforcement des organisations internationales et l'aide aux victimes de la famine ou de catastrophes naturelles. Il appliquera fermement mais équitablement la nouvelle législation sur les réfugiés et augmentera les contingents globaux d'immigration.

Nation nordique, le Canada est fier de ses terres septentrionales et résolu à travailler de concert avec ses alliés et ses